



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

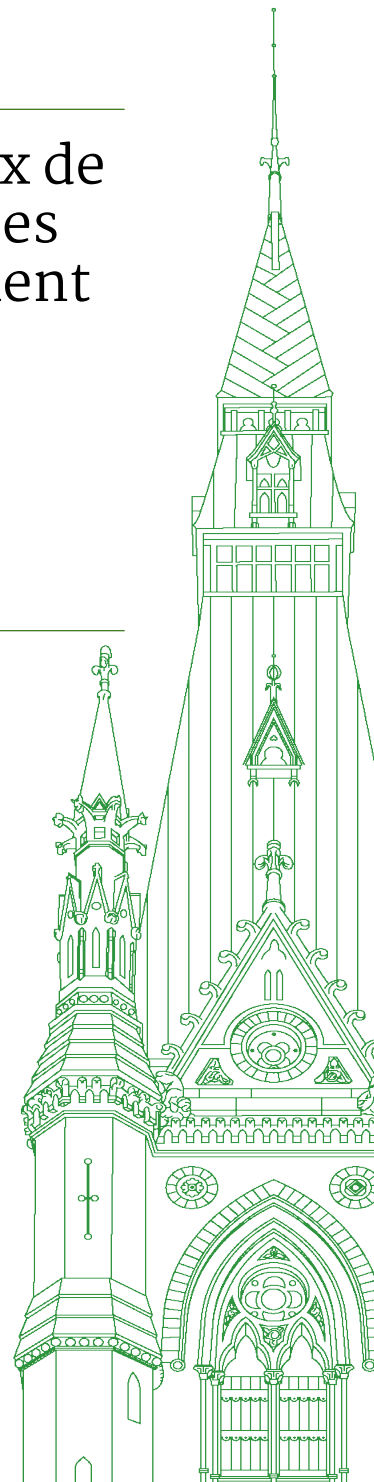
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 8 juin 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 8 juin 2026

• (1615)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Bienvenue à la 21^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à la motion adoptée par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international le mardi 23 septembre 2025 et à la motion adoptée par le Sous-comité permanent des droits internationaux de la personne le lundi 25 mai 2026, le Sous-comité se réunit dans le cadre d'une séance d'information sur la situation des enfants tibétains placés dans des écoles administrées par la République populaire de Chine.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent participer en personne ou grâce à l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques remarques à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et mettez-le en sourdine quand vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal qui vous convient pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

Nous accueillons Chemi Lhamo, militante canado-tibétaine des droits de la personne, qui comparait à titre personnel.

Nous accueillons aussi Tencho Gyatso, présidente d'International Campaign for Tibet, une organisation basée à Washington, par vidéoconférence.

Du Tibet Action Institute, nous accueillons Gyal Lo, spécialiste du Tibet et sociologue en éducation, et Lhadon Tethong, cofondatrice et directrice.

Tenzin Choekyi, chercheuse principale pour Tibet Watch, est également présente avec nous par vidéoconférence.

Bienvenue à tous. Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour faire sa présentation.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, j'ai deux choses à dire.

Premièrement, est-ce que nous allons être corrects pour ce qui est du temps, parce que les votes ont duré plus longtemps? Est-ce que nous avons quand même tout le temps que nous voulions?

Deuxièmement, je pense que Mme Lhamo va parler en dernier et non en premier. Nous avons fait une petite modification.

Le président: Oui.

[Traduction]

Nous allons commencer par Mme Gyatso.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Tencho Gyatso (présidente, International Campaign for Tibet (Washington)): Merci beaucoup.

Monsieur le président, messieurs les vice-présidents et membres estimés du Comité, j'aimerais commencer par saluer le leadership dont fait preuve le Parlement canadien, et tout particulièrement ce comité, à l'égard de la cause tibétaine. Merci de manifester votre soutien pour le dalaï-lama, pour le Tibet et pour les enfants du Tibet. Merci aussi de m'avoir invitée à m'exprimer sur la situation des enfants tibétains placés dans des pensionnats et des écoles préscolaires gérés par le gouvernement de la République populaire de Chine, situation qui est alarmante.

Le Canada et les États-Unis ont demandé que des sanctions soient prises à l'encontre des responsables chinois qui gèrent le système des pensionnats au Tibet. L'Allemagne et de nombreux autres gouvernements et parlements ont eux aussi réclamé la fin de l'assimilation forcée des enfants tibétains. Dans son troisième examen périodique de la Chine, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies a demandé la fermeture des pensionnats, mais la Chine s'obstine.

Le 1^{er} juillet, quelques jours avant le 91^e anniversaire de Sa Sainteté le dalaï-lama, Pékin mettra en vigueur sa soi-disant loi sur l'unité ethnique et le progrès. Celle-ci expose sans ambiguïté les ambitions de l'État. Elle prévoit un plan rigoureux visant à effacer la langue, la culture et l'identité tibétaines. Plusieurs dispositions de cette loi scandaleuse sont particulièrement préoccupantes.

L'article 15 prévoit que l'État favorise l'usage du chinois écrit et parlé et que, même si une langue autre que le chinois doit être utilisée, l'État doit accorder la priorité à la norme nationale de la langue et de l'écriture chinoises, à l'oral comme à l'écrit. Le tibétain est ainsi relégué à une position subordonnée. La loi ne permet l'expression culturelle que lorsqu'elle sert l'idéologie du parti. Elle met en marge la foi, l'identité et la liberté d'expression dès qu'elles s'écartent du discours officiel de l'État.

Ces mesures sont prises à l'heure où Pékin contraint près d'un million d'enfants tibétains, soit environ quatre enfants tibétains sur cinq âgés de 6 à 18 ans, à fréquenter des pensionnats gérés par l'État. Au lieu d'être auprès de leurs parents et grands-parents, ces enfants grandissent dans des établissements destinés à remodeler leur façon de parler, leurs croyances et, au bout du compte, leur identité.

Des images publiées récemment par le Département du travail du Front uni, prises dans la ville de Tsona, au sud du Tibet, près de la frontière indienne, révèlent des scènes d'endoctrinement troublantes. On y voit des enfants tibétains de maternelle, probablement âgés de moins de six ans, qui, vêtus d'uniformes de camouflage militaires, défilent sous le drapeau chinois et participent à des exercices de combat simulés. Ils semblent porter de faux fusils dans le cadre d'activités pédagogiques qui seraient consacrées à la défense nationale et à l'unité ethnique.

Ces pensionnats gérés par l'État s'inscrivent dans un système beaucoup plus vaste qui a également fait entrer des centaines de milliers d'adultes dans des programmes de travail forcé à grande échelle, tel que le décrivent les experts des Nations unies. Ce système s'inscrit dans un contexte général de peur et d'intimidation caractérisé par de sérieuses restrictions à la liberté d'expression, de religion, de mouvement et de pratique culturelle.

Je trouve également extrêmement inquiétant que les enfants tibétains se voient interdire l'accès aux monastères et aux autres lieux de culte. Même les fêtes traditionnelles et les pratiques religieuses sont restreintes.

• (1620)

La portée de cette nouvelle loi s'étend au-delà des frontières de la Chine, créant ainsi un cadre juridique dans lequel toute critique formulée à Ottawa, à Washington, à Genève ou ailleurs pourrait être considérée comme portant atteinte à l'unité ethnique et être punie en conséquence.

Le président: Veuillez essayer de terminer en quelques secondes.

Tencho Gyatso: D'accord.

Ce cadre entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Je voudrais donner davantage de contexte là-dessus.

Sa Sainteté le dalaï-lama affirme que la culture tibétaine a beaucoup à apporter à l'humanité. Le dalaï-lama incarne cette culture. Il travaille sans relâche pour promouvoir un cadre d'enseignement de la compassion, du discernement éthique et de la résilience intérieure. Il appelle cela le « désarmement intérieur ». Il affirme que la paix mondiale doit découler d'un désarmement intérieur.

Le président: Merci. Nous avons dépassé de 20 secondes le temps imparti.

Je demande à tous de bien vouloir respecter le temps imparti, car nous n'en avons pas beaucoup.

J'invite M. Lo ou Mme Tethong à prendre la parole pour deux minutes.

Lhadon Tethong (co-fondatrice et directrice, Tibet Action Institute): Merci, monsieur le président.

Il y a près de cinq ans, nous avons publié notre premier rapport sur les pensionnats au Tibet, qui montre que, aujourd'hui, la scolarité au Tibet est principalement assurée dans ces pensionnats. Environ un million d'enfants tibétains — au moins 78 % des élèves — vivent dans le système de pensionnats géré par l'État, loin de leurs parents et de leur famille.

En raison de la dissimulation presque totale par la Chine des renseignements sur le Tibet, nous n'avions pas connaissance des conditions réelles de vie dans ces écoles. Malheureusement, notre deuxième rapport révèle de nouveaux éléments indiquant que des enfants sont victimes de mauvais traitements et de négligence graves. De plus, ils perdent leur langue, à tel point qu'une personne a décrit les enfants tibétains de sa région comme ressemblant à des enfants élevés dans un pays étranger. Comme les parents ne sont pas en mesure d'élever ou de protéger leurs enfants, ils ne peuvent pas les aider quand ils sont malades, ils ne peuvent pas intervenir pour faire cesser les mauvais traitements et ils ne sont même pas autorisés à décider quoi faire quand leurs enfants sont chez eux en vacances. De plus, les enfants subissent une aliénation qui leur cause de graves préjudices psychologiques et émotionnels.

Récemment, un ancien élève a témoigné de l'ampleur des mauvais traitements réguliers et de la violence extrême qui sont infligés aux enfants dans les écoles. Il était moine jusqu'à ce que ses parents soient forcés de l'envoyer dans un pensionnat. Il raconte qu'il était difficile d'être loin de chez lui, surtout en 1^{re} et en 2^e année, et de devoir assumer seul la responsabilité de tout. La maison de ses parents lui manquait constamment.

Voici ce qu'il a raconté: « L'environnement est très sévère; les enfants sont intimidés et punis. Les blessures telles que les fractures aux mains et aux doigts et les ecchymoses au dos sont fréquentes. Au fil du temps, les élèves finissent par considérer ce traitement comme normal. Ils en parlent rarement à leurs parents. La violence est si généralisée qu'aucun incident ne sort du lot. Il y en a tout simplement trop. »

Cet enfant et plusieurs autres ont fini par essayer de s'échapper du pensionnat pour retourner au monastère. Ils ont été capturés par la police, emmenés au poste de police, puis battus et torturés à l'aide d'un appareil électrique avant d'être renvoyés au pensionnat.

Notre rapport met en évidence de nombreux autres cas de maltraitance. Des enfants ont été battus pour avoir porté des cordons de protection bouddhistes autour du cou ou pour avoir récité des prières. D'autres sont devenus sourds après avoir été frappés trop souvent aux oreilles et à la tête. De plus, nous avons recensé de nombreux cas de suicide, de tentatives de suicide et de décès liés aux mauvais traitements et à la négligence.

L'ancien rapporteur spécial canadien des Nations unies sur les questions relatives aux minorités a qualifié le système de pensionnats de menace existentielle pour les Tibétains. Il a déclaré ne pas avoir peur d'utiliser le terme « génocide culturel ».

Voici ce qu'il a dit: « Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un phénomène massif, non seulement en raison de son ampleur, mais aussi en raison des graves violations des droits de la personne des enfants, de leurs familles et des personnes concernées à une échelle qui est presque inconcevable [...]. »

Le Canada doit envisager d'imposer des sanctions et des restrictions en matière de visa aux responsables chinois qui élaborent ou mettent en œuvre ces politiques visant à effacer l'identité tibétaine, ainsi qu'aux responsables des écoles où l'on sait qu'il y a de la violence physique et de la négligence. À l'approche de l'examen de la Chine par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, le Canada doit travailler de concert avec des gouvernements aux vues similaires pour accroître la pression sur Pékin, en vue d'abolir le système colonial des pensionnats et de garantir aux enfants tibétains l'accès à une éducation adaptée sur le plan culturel et linguistique, et ce, chez eux.

Merci.

• (1625)

Le président: Merci.

Le temps imparti a été respecté.

Monsieur Lo, vous avez la parole pour deux minutes.

Gyal Lo (spécialiste du Tibet et sociologue en éducation, Tibet Action Institute): Merci, monsieur le président.

Je témoigne à nouveau aujourd'hui sur ce qui arrive aux enfants tibétains dans les pensionnats coloniaux de la Chine au Tibet.

En 2016, mes deux petites-nièces ont été envoyées dans un pensionnat préscolaire colonial. Trois mois plus tard, elles étaient devenues des étrangères à la maison. Je vais vous raconter mon expérience personnelle avec mes deux petites-nièces.

Un an plus tôt, quand j'étais en visite chez ma famille, les deux enfants se jetaient dans mes bras sans hésitation. Fin novembre 2016, après seulement trois mois de pensionnat, mon frère m'a demandé de revenir à la maison pour voir ce qui avait changé chez mes deux petites-nièces. Je suis allé les chercher à l'école. Nous avons échangé un regard, mais par la suite, nous n'avons plus eu aucun échange affectif. Quand je les ai ramenées à la maison, elles n'ont manifesté aucune émotion à l'égard de leurs grands-parents et de leurs parents. Pendant le souper, elles gardaient le silence. Elles restaient à distance des membres de la famille. Elles semblaient ne pas encore avoir perdu leur capacité de discuter avec eux, mais en même temps, elles semblaient mal à l'aise. Elles commençaient à ressentir un malaise à l'idée de partager la même identité que leurs parents et leurs proches.

C'est là que je constate un profond changement. D'abord, la perte de la langue signifie que le génocide culturel commence avec les enfants, à la maison. Ensuite, il y a le génocide racial. Je constate qu'il n'est pas physique, mais culturel. Les enfants commencent à rejeter l'identité qu'ils partagent avec leurs proches, ou à montrer une réticence à l'égard de cette identité.

Au bout de 10 ans, les enfants qui fréquentent les pensionnats au Tibet commencent à critiquer les membres de leur famille qui ne parlent pas le mandarin. Il s'agit là d'un changement radical en l'espace d'une génération, car les politiques sur les pensionnats sont mises en œuvre dans tout le Tibet dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé le temps imparti. Vous pouvez parler quelques secondes de plus.

Gyal Lo: D'accord.

Depuis l'année dernière, les écoles demandent aux enfants d'âge préscolaire d'espionner leurs parents. Les enfants doivent signaler à leur école qui, à la maison, insiste pour qu'ils parlent leur langue maternelle. L'école communique ensuite avec le gouvernement local, qui exerce des pressions politiques sur les parents. C'est ainsi que la pression est exercée: on coupe le lien linguistique entre les enfants et leurs parents.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Choekyi, qui a cinq minutes.

La parole est à vous.

Tenzin Choekyi (rechercheuse principale, Tibet Watch): Je remercie le Comité de continuer de s'intéresser au Tibet.

Il y a trois ans, à une réunion de ce comité, j'ai parlé de l'effacement de la langue tibétaine, qui s'aggrave depuis 2021. Les cours informels de langue tibétaine ont été interdits, les écoles dirigées par des Tibétains ont été fermées, les manuels scolaires en tibétain ont été remplacés par des manuels en chinois, des enseignants et des étudiants sont détenus, et c'est le putonghua, soit le mandarin standardisé, qui est parlé dans les écoles maternelles.

Aujourd'hui, la situation s'est considérablement détériorée. L'assimilation légalisée des Tibétains s'accélère, l'objectif étant d'en faire des citoyens de la nation chinoise, ou *Zhonghua minzu*. Depuis le mois de mars, ces pratiques sont protégées par la loi sur la promotion de l'unité ethnique et du progrès.

Depuis cette dernière réunion, l'un des précédents les plus inquiétants a été l'interdiction des cours de langue tibétaine optionnels. Dans la préfecture de Kardze, un avis secret émis en septembre 2023 a interdit les cours de langue tibétaine dans toutes les écoles intermédiaires et secondaires. Les enseignants et les élèves ont été avertis que s'ils divulguaient cette information, ils s'exposaient à des sanctions.

Cet effacement systémique de la langue, ou linguicide, s'étend maintenant aux universités.

Des réfugiés ont signalé à Tibet Watch que, en 2023, des mesures étaient prévues pour supprimer les départements distincts d'études tibétaines dans plusieurs universités. Le plan consistait à regrouper cinq groupes ethniques — les Han, les Yi, les Tibétains, les Ouïghours et les Mongols — dans un seul département, où tous les cours seraient dispensés en chinois et où les étudiants devraient passer leurs examens et présenter leurs mémoires dans cette langue.

Un réfugié nous a dit que les étudiants comme les enseignants devaient s'y préparer.

Un autre a signalé que la mesure s'est concrétisée: tous les examens et mémoires de fin d'études doivent désormais être rédigés en chinois, ce qui ne laisse aucune place à la langue tibétaine.

Un troisième réfugié nous a raconté que, fin 2020, dans le comté de Dzorge, près de 80 jeunes moines ont été enfermés pendant deux mois dans une classe vide, sans recevoir d'enseignement et sans contact familial, pour subir une « transformation de la pensée ». Après cette épreuve, beaucoup ont quitté la vie monastique. Certains d'entre eux ont dit au réfugié qu'il était impossible de rester moine.

Dans certaines régions du Tibet, les enfants n'ont pas le droit d'entrer dans les institutions religieuses. Ceux qui y sont autorisés sont reconnus comme des *tulkus*, soit la réincarnation de dirigeants bouddhistes tibétains. Malheureusement, eux aussi sont élevés dans l'idéologie du parti, et ils reçoivent un enseignement en langue chinoise à des fins d'endoctrinement politique.

Certains enfants ont davantage souffert et résistent donc plus: les enfants de manifestants emprisonnés, les enfants de personnes qui se sont immolées par le feu lors de manifestations, les enfants d'agriculteurs déplacés et de nomades et les enfants témoins de meurtres commis par la police. Un garçon de 7 ans à qui nous avons parlé a été giflé, battu et emprisonné pendant plus de sept mois pour avoir essayé de fuir vers l'Inde.

L'innocence et le besoin d'amour et de compassion de ces enfants leur ont été arrachés par l'État chinois après le soulèvement tibétain de 2008. Nous ne pouvons pas oublier leur enfance, même s'ils sont maintenant adultes. Le Tibet qu'ils ont vu être transformé de force ne laisse aucune place à leur mémoire, pas même à la langue de leur nom.

En 2024, après la fermeture forcée de l'une des dernières écoles tibétaines le jour de la remise des diplômes, le fondateur de l'école, Geshe Jigme Gyaltzen, a exhorté les gens à ne pas céder au désespoir et leur a conseillé de prier pour bénéficier d'une meilleure éducation dans leur prochaine vie. Il a écrit en ligne que l'impermanence est bel et bien l'impermanence, et il a demandé à chacun de continuer à assumer ses propres responsabilités. Le fait que, dans ses dernières paroles, le fondateur d'une école ait présenté la renaissance comme la seule façon d'avancer nous montre ce qu'une génération entière au Tibet a perdu dans cette vie.

La loi sur l'unité ethnique entrera en vigueur en juillet, mais le Canada peut s'y opposer. Le Comité peut honorer la langue tibétaine face au linguicide perpétré par la Chine dans son système d'éducation.

J'exhorte tous les membres du Comité à appuyer une motion visant à faire du 30 avril la journée de la langue tibétaine. La reconnaissance du gouvernement revêt désormais une importance urgente pour la langue écrite tibétaine, qui unit les Tibétains en tant que peuple distinct. Cette journée a été créée au Tibet en 2017 sous le nom de Journée de la calligraphie tibétaine. La date choisie rappelle les quatre voyelles et les trente lettres de l'alphabet tibétain.

Les membres de la communauté des réfugiés tibétains ici au Canada considèrent ce pays comme leur deuxième maison.

● (1630)

La reconnaissance de la langue tibétaine viendrait affirmer la valeur qu'elle apporte à la diversité culturelle du Canada.

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Le temps est écoulé.

Tenzin Choekyi: En célébrant cette journée, le Canada se tiendrait aux côtés du peuple tibétain avec force et dignité, même après plus de sept décennies de colonisation chinoise.

Merci.

Le président: Merci.

J'invite maintenant Mme Lhamo à prendre la parole pour cinq minutes.

● (1635)

Chemi Lhamo (militante tibéto-canadienne des droits humains, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Imaginez un enfant de 6 ans en première année ou même en maternelle. Imaginez maintenant que cet enfant vit dans un pensionnat, loin de ses parents et de sa famille, et qu'il est contraint d'étudier un programme d'une rigueur stupéfiante dans une langue qui lui est totalement étrangère pendant des journées de 12 heures, et où il est souvent victime de violences extrêmes.

Cet enfant de 6 ans peut rentrer chez lui les fins de semaine, mais il ne peut pas se rendre dans des lieux de culte ni parler sa langue maternelle, même avec ses parents. Toute pratique religieuse lui est interdite. Quand cet enfant retourne à l'école, on lui demande si ses parents enfreignent les règles.

Telle est la réalité d'un enfant de 6 ans au Tibet. Les parents tibétains n'ont d'autre choix que d'envoyer leurs enfants dans ces pensionnats, car s'ils refusent, ils sont harcelés, menacés et passibles d'emprisonnement.

Je vais maintenant parler de la réalité ici au Canada.

Le gouvernement chinois a adopté une loi qui déclare ouvertement la guerre à quiconque, n'étant pas chinois, cherche à conserver l'identité distincte des Tibétains. En même temps, le gouvernement chinois a arraché environ un million d'enfants tibétains à leurs familles pour les placer dans ces pensionnats, où ils sont exposés à un endoctrinement politique grave, à de la violence physique et psychologique et à de la négligence.

Malgré cela, le gouvernement du Canada a fait passer au second plan la question des droits de la personne dans ses récentes discussions avec la République populaire de Chine, notamment quand le premier ministre s'est rendu en Chine et quand le ministre chinois des Affaires étrangères s'est par la suite rendu au Canada. Il faut bien le dire, cette stratégie semble boiteuse et à courte vue.

Nous ne voulons pas de diplomatie par voie médiatique. La situation met en lumière l'objectif principal de Xi Jinping, qui est de consolider son autorité et de l'étendre à tout prix. Ce n'est pas un partenaire commercial digne de confiance pour le Canada.

Michael Kovrig l'a très bien expliqué dans son article sur les affaires étrangères. En faisant passer les bénéficiaires commerciaux immédiats avant la sécurité et les droits de la personne, ces gouvernements — le Canada et ses alliés — exposent leurs citoyens à l'ingérence étrangère, à la détention arbitraire et à la répression transnationale, leur laissant de moins en moins de possibilités de recours. La situation a des conséquences bien réelles pour les Tibétains au Canada. Certains sont la cible d'attaques — j'ai par exemple reçu des menaces de mort et de viol quand je me suis portée candidate à un poste de leadership étudiant au campus de Scarborough de l'Université de Toronto — et les dissidents comme M. Lo reçoivent des menaces. Ce dernier représente probablement la plus importante menace pour le Parti communiste chinois et pour ses politiques d'effacement secrètes, qui commencent seulement à être révélées.

Les Tibétains ne le savent que trop bien: lorsqu'il s'agit du gouvernement chinois, la voie des compromis ne mène qu'à de nouvelles concessions, qui nuiront à l'économie du Canada, à ses citoyens et à ses institutions, ainsi qu'aux personnes vulnérables et marginalisées qui souffrent sous le régime de Xi Jinping.

Malgré cela, les Tibétains qui vivent au Tibet bravent tous les obstacles dans leur lutte pour protéger tout ce qui leur est cher, en particulier leur langue, leur culture et leurs traditions bouddhistes. Ils subissent des conséquences réelles et dévastatrices pour leur résistance, mais ils ne baissent pas les bras. Tout ce qu'ils attendent de nous, c'est notre courage moral et notre soutien concret, aujourd'hui plus que jamais.

Je crois sincèrement au Canada, qui a la responsabilité et la possibilité d'adopter une approche réaliste et fondée sur des principes en matière de politique étrangère à l'égard de la Chine. Cette approche doit apporter un véritable équilibre entre la sécurité économique et la sécurité nationale, dans le respect de nos valeurs fondamentales. Il faut commencer par tracer une ligne rouge en ce qui concerne les mauvais traitements infligés aux enfants et leur incarcération dans un système de pensionnats conçu pour effacer leur langue, leur culture et leur identité. C'est un système qui ressemble bien trop au système honteux des pensionnats du Canada.

Il faut mettre fin au système des pensionnats coloniaux au Tibet. Je demande au Comité, à la ministre des Affaires étrangères Anand et au premier ministre Carney d'utiliser tous les mécanismes parlementaires et de politique étrangère à leur disposition pour condamner ces écoles et s'y opposer. Le premier ministre pourrait commencer par faire en sorte que les pensionnats coloniaux de la Chine et la nouvelle loi sur l'effacement ethnique soient condamnés dans la prochaine déclaration des dirigeants du G7 ce mois-ci. En amont de l'examen de la Chine par les Nations unies sur le respect des droits de l'enfant, le Canada pourrait réclamer officiellement, par voie de rapport, de communiqué de presse ou d'une déclaration de ce comité, la suppression des pensionnats coloniaux pour que les enfants tibétains puissent recevoir un enseignement dans leur propre langue et vivre chez eux. Sinon, la Chine ne s'arrêtera pas.

L'enfant de 6 ans dont j'ai parlé tout à l'heure, qui est forcé de chanter des comptines chinoises et qui s'endort en pleurant sans bruit...

• (1640)

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît?

Chemi Lhamo: Cet enfant s'endort en pleurant sans bruit parce qu'il a peur qu'on l'entende. Les enfants qui souffrent de l'absence de leurs parents et à qui personne ne parle de la signification de leur

prénom, de l'endroit où ils sont nés et de leur identité tibétaine comptent sur vous pour agir.

Merci.

Le président: Merci pour votre présentation.

Nous allons maintenant passer à la série de questions et de réponses.

Je vais commencer par inviter Mme Kronis à prendre la parole pour sept minutes.

[Français]

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci beaucoup à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui, ainsi qu'à ceux présents virtuellement, de nous avoir fait part de ces histoires, qui sont extrêmement traumatisantes.

Je veux simplement m'assurer que les gens qui nous regardent à la maison comprennent bien la situation.

Madame Lhamo, est-il optionnel de fréquenter ces écoles?

Chemi Lhamo: Non.

Tamara Kronis: À quel âge l'école commence-t-elle?

Chemi Lhamo: Dans le cadre de ses travaux, le Tibet Action Institute a rédigé des rapports. Le premier indiquait que c'était de 6 à 18 ans ou plus. Puis, le nouveau rapport dans lequel M. Gyal Lo a joué un rôle déterminant en mettant au jour des politiques cachées, a révélé que certains enfants n'ont que quatre ou cinq ans. Ces informations sont cachées à la communauté internationale.

Tamara Kronis: M. Lo, d'après vos recherches, quels sont les objectifs de ces écoles? Je serai très claire. Restera-t-il des Tibétains si ces écoles atteignent leurs objectifs?

Gyal Lo: Il est manifeste, pour moi qui compte près de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation tibétaine au Tibet, qu'ils souhaitent effacer complètement la culture et les compétences linguistiques qui pourraient permettre au peuple tibétain de résister à l'avenir à la domination chinoise.

Tamara Kronis: Quelle sera l'identité d'un diplômé de ces établissements? Sera-t-elle tibétaine ou chinoise?

Gyal Lo: La Chine a mis en place trois types de pensionnats au Tibet. Le type le plus ancien existe depuis près de 47 ans. Les jeunes qui sortent de ce type d'établissement ne s'intègrent ni à la société tibétaine ni à la société chinoise. Ils sont aujourd'hui de la main-d'œuvre bon marché dans de nombreuses villes chinoises.

Nous n'avons pas encore produit de rapport sur le deuxième type de pensionnat.

Le troisième type de pensionnat est bien plus préoccupant et dangereux. Il s'agit d'un pensionnat colonialiste destiné aux enfants âgés de quatre à six ans qui, comme je l'ai déjà mentionné, vise à reconstruire entièrement les fondements psychologiques des enfants en s'appuyant sur la culture chinoise.

Les psychologues ont déjà mené des recherches à ce sujet. Ils ont conclu que la période comprise entre quatre et six ans est déterminante pour la construction des fondements psychologiques. Voilà pourquoi les Chinois ciblent délibérément les enfants de cet âge et les placent dans des pensionnats dès la maternelle. C'est très clair.

Tamara Kronis: L'objectif poursuivi est-il que ces enfants, lorsqu'ils auront grandi, ne s'identifient plus comme Tibétains?

Gyal Lo: Oui.

Tamara Kronis: Ainsi, le Tibet disparaîtra. Si la Chine, grâce à ces écoles, atteint ses objectifs, y aura-t-il encore un Tibet?

Gyal Lo: Comme je l'ai mentionné, si nous les laissons poursuivre cette politique, d'ici 15 ou 20 ans, ces enfants qui auront fréquenté la maternelle et qui auront été socialisés dans les pensionnats colonialistes ne seront plus en mesure de parler leur langue et de perpétuer leur culture. Pire encore, ils ne voudront même plus le faire. C'est là un signe évident qu'ils n'auront plus aucune identité tibétaine.

Tamara Kronis: Madame Tethong, y aura-t-il un Tibet à la fin de ce parcours?

Lhadon Tethong: Il y en aura un, malgré les autorités chinoises. Je crois que vous comprenez que les fondements de la culture bouddhiste et la mentalité des Tibétains sont incarnés par le dalaï-lama et le bouddhisme: la non-violence, la compassion, le travail sur soi, la méditation, la pleine conscience, et toutes ces incroyables découvertes nous viennent de la culture tibétaine. Ces enfants n'auront pas ces fondements.

Ils resteront cependant Tibétains. Au final, je pense qu'ils n'auront pas ces traits caractéristiques. Ils maîtriseront dans une certaine mesure la langue et la culture chinoises, mais en Chine, quoi que l'on fasse, on reste un étranger. Tous ces gens qui ne sont pas des Hans demeurent des étrangers.

Quant à ce que l'avenir nous réserve, selon moi, les Tibétains, les Ouïghours, les Mongols du Sud et j'en passe développeront un sentiment nationaliste très fort, en réaction au modèle imposé par l'État chinois. Ils ne seront pas acceptés au sein de la société chinoise dominante. Ils devront se mettre en quête de leur identité tibétaine; il y aura probablement une résistance très vive dans un avenir pas si lointain.

Le Tibet, tel que nous le connaissons, subit certes des dégâts, mais ceux-ci ne sont pas irréparables. J'en suis foncièrement convaincue. Les Tibétains sont forts. Les gens sont forts. Nous l'avons vu ailleurs.

• (1645)

Tamara Kronis: Ma question portait sur les objectifs de la Chine. Que compte faire la Chine avec ces personnes?

Lhadon Tethong: Dans le cas des Tibétains et des autres groupes, l'objectif est d'éliminer l'identité tibétaine, d'éliminer le problème des Ouïghours et celui des Mongols du Sud, afin qu'il n'en reste plus rien. C'est un génocide.

Tamara Kronis: Dans quelle mesure ces enfants sont-ils aujourd'hui endoctrinés et contraints de renier leur identité et leur histoire? Où en est-on en ce qui a trait au travail forcé? Les produits qu'ils fabriquent sont-ils exportés vers des pays comme le Canada, et que pouvons-nous faire pour remédier à cette situation?

Lhadon Tethong: En ce qui concerne les écoles, l'endoctrinement politique y est intense, même auprès des plus jeunes enfants. Au-delà de cela, je pense que la vie des enfants à l'école en est arrivée à un point tel que... De nombreuses personnes nous ont décrit la situation. Les écoles ressemblent davantage à des prisons. Il ne s'agit pas d'éducation, mais bien d'endoctrinement.

Cela représente une menace pour toutes les régions frontalières de la République populaire de Chine et pour le reste du monde.

C'est aussi une question géostratégique. Il ne s'agit pas uniquement de la culture et de la langue tibétaines, même si, bien sûr, celles-ci ont une importance capitale à nos yeux.

Tamara Kronis: C'est à cela que j'essaie d'en venir.

Chemi Lhamo: Je voudrais simplement ajouter rapidement quelque chose à ce sujet.

Le président: Je vous prie de le faire en l'espace de quelques secondes. Le temps est écoulé.

Chemi Lhamo: Lorsque leurs enfants leur sont retirés, les jeunes parents sombrent dans la dépression. Nous avons été témoins de cas. Certains parents vont même jusqu'à déménager près de l'école pour pouvoir voir leurs enfants. Cela dit, quand le travail forcé s'ajoute à cela, comment les parents sont-ils censés gagner leur vie? Ils sont envoyés dans des endroits dont nous n'avons même pas encore commencé à recenser le nombre. J'espère que nous pourrions revenir vous parler de cette réalité également.

Le président: Merci.

Monsieur Zuberi, vous disposez de sept minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je remercie tous les témoins d'être ici.

[Traduction]

Nous avons vu tout à l'heure une photo publiée par Mme Gyatso. On y voyait de très jeunes enfants en uniforme, munis d'armes factices.

Madame Tethong, vous nous avez également rappelé les valeurs tibétaines de non-violence et de compassion. Cette photo montrant de tout jeunes enfants est un véritable affront. Cela pourrait se passer dans n'importe quelle société. Quel message ce genre d'images véhicule-t-il, et pourquoi les diffuse-t-on? Est-ce fait délibérément, pour intimider le peuple tibétain? Qu'en pensez-vous?

Le président: Je suis désolé. Je rappelle aux témoins qu'il est interdit de montrer une photo au sous-comité.

Merci.

Lhadon Tethong: Je pense que c'est le pouvoir de l'État. C'est une démonstration de force à l'intention des Tibétains, même avec ces tout petits enfants, mais c'est surtout une démonstration de force destinée au monde entier. Au fond, je pense que le Parti communiste chinois et Xi Jinping ne cessent de nous montrer leur vrai visage, et nous devrions les prendre au sérieux en les voyant inculquer à ces tout petits enfants une façon de penser aussi hypernationaliste et hyperviolente.

Certains des documents pédagogiques que nous avons pu consulter — et nous n'en avons pas vu beaucoup, car ils font l'objet d'un contrôle très strict — témoignent d'une haine incroyablement à l'égard de certaines populations, notamment celle du Japon.

Par la façon dont ils traitent les membres les plus jeunes et les plus vulnérables de la société, ils nous montrent leur vrai visage. Voilà ce qui distingue notre gouvernement et notre société libre et ouverte du Parti communiste chinois qui dirige la République populaire de Chine.

• (1650)

Sameer Zuberi: Je pense souvent au militantisme tel qu'il se pratique en Occident, à la façon dont il met clairement l'accent sur les libertés individuelles, et au contraste que cela forme avec l'approche du gouvernement chinois, qui est bien plus axée sur la collectivité. Comment pouvons-nous défendre notre cause de manière à convaincre le gouvernement chinois et ses décideurs de respecter les libertés et la volonté des citoyens, tout en montrant que cela ne constitue pas une atteinte à la collectivité à laquelle le gouvernement de la Chine accorde tant d'importance?

Avez-vous des idées à ce sujet?

Chemi Lhamo: Avant toute chose, il convient de rappeler que le gouvernement chinois doit respecter le droit international, car il reste un acteur au sein de la communauté internationale. Ceux qui ne souhaitent pas jouer sur le terrain de jeu des démocraties et des sociétés libres n'ont qu'à se retirer. La Chine ne cesse de brouiller les cartes quant à sa capacité à participer à la communauté internationale, tout en étant déterminée à ne respecter que ses propres règles.

Nous avons vu cela à maintes reprises au sein des Nations unies. À l'heure actuelle, comme nous l'avons mentionné dans nos recommandations, la Chine est aussi signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle est mûre pour un examen. Il s'agit là d'une occasion parfaite pour elle. Nous n'allons pas en Chine pour parler de ses affaires intérieures. Il est question de territoires occupés comme le Tibet et des droits de l'enfant. Nous parlons de la prévention d'un génocide.

Le gouvernement du Canada a déjà reconnu le génocide dont est victime le peuple ouïghour. Nous savons que la situation des Ouïghours et celle des Tibétains sont très similaires. Si tel est le cas, nous avons la responsabilité, pas seulement en tant que Canadiens, mais en tant qu'êtres humains et membres de la société mondiale, de prévenir cela.

Sameer Zuberi: Vous avez soulevé un point très important concernant les droits de l'enfant, car la Chine, en tant que signataire et membre de la communauté internationale, se doit de les respecter.

Si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose en réponse à ma question, n'hésitez pas. Sinon, je vais poursuivre.

Chemi Lhamo: Vous pouvez poursuivre. Je vais traduire vos propos, si vous le permettez.

Sameer Zuberi: Pouvons-nous mettre l'horloge sur pause pendant qu'ils traduisent mes propos?

Gyal Lo: En ce qui concerne le débat entre l'individu et la collectivité, la Chine s'efforce délibérément de priver la collectivité tibétaine de tout avenir, tout en offrant, de manière sélective, de bonnes conditions de vie à ceux qui acceptent de se rallier à elle. Cela ne sert pas l'intérêt national du Tibet. Il s'agit en réalité d'une tentative de se détacher complètement du Tibet. Plusieurs personnes se rallient à elle. Je ne le nie évidemment pas.

Pour ce qui est de l'avenir collectif du Tibet, la majorité de la population aspire à ce que le Tibet ait un avenir et lutte pour celui-ci, et non pour celui de quelques individus. Par exemple, au sein des monastères, le gouvernement chinois propose un certificat aux lamas. L'expression vient d'un terme sociologique: on parle d'agent monastique. Tout lama qui accepte le certificat délivré par le gouvernement chinois perd le soutien de la population sur le terrain. Un

lama qui refuse le certificat délivré par le gouvernement chinois, en revanche, gagne le soutien de la population locale.

Ces tensions divisent déjà l'ordre monastique. C'est ce que j'appelle l'institution multifonctionnelle au sein de la société tibétaine. Ils créent des divisions. C'est un exemple concret. Je le vois de mes propres yeux. Nos concitoyens sur le terrain souhaitent toujours préserver l'avenir du Tibet; ils n'aspirent pas à un avenir marqué par l'assimilation.

• (1655)

Chemi Lhamo: J'ajouterais que ce dont nous parlons, c'est de l'identité de cette collectivité. Qui cette collectivité englobe-t-elle? Il n'y a qu'une identité fondée sur la suprématie chinoise qui prime sur tout le monde. Voilà la collectivité qu'ils sont censés représenter. Par ailleurs, si l'on aborde la question dans une perspective mondiale, elle aurait un impact et une influence qui s'étendraient à l'ensemble de l'Asie.

Lhadon Tethong: Le peuple chinois lui-même... Nous avons vu cela à maintes reprises, y compris récemment, lors de la révolution des feuilles blanches pendant le confinement lié à la COVID — les mesures zéro COVID. Si vous suivez un tant soit peu ce qui se passe et ce que les gens disent, il y a l'idée selon laquelle le gouvernement chinois a à cœur l'intérêt collectif de la société dans son ensemble. Cependant, aujourd'hui, même s'il est difficile d'obtenir des informations en provenance de Chine, car elles sont immédiatement censurées, je pense qu'on entend de plus en plus souvent dire que les gens sont parfaitement conscients que le gouvernement est tellement concentré sur tout ce qui touche à l'image extérieure du pays qu'il ne s'occupe pas de la population elle-même. Il y a de l'agitation.

Sameer Zuberi: Tout à fait. Je dirais que la responsabilité de tout gouvernement est de veiller au bien-être de sa population. Cela inclut le peuple tibétain et toutes les autres minorités que vous avez mentionnées. On ne veille pas au bien-être de ses citoyens et de ses compatriotes, si ces séjours forcés en pensionnat ont des répercussions psychologiques et physiques qui peuvent conduire au suicide. C'est contre-productif.

Le président: Merci, monsieur Zuberi.

J'invite M. Alexis Brunelle-Duceppe à prendre la parole. Vous disposez de sept minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui pour cette importante étude.

Monsieur Lo, selon vous, quels sont les principaux nouveaux constats qu'on a faits dans le rapport de 2025, par rapport à ce qui a été fait dans les recherches de 2021? Quelles différences majeures peut-on constater entre les deux rapports?

[Traduction]

Gyal Lo: La principale différence entre les deux rapports réside dans le fait que, dans le premier, nous avons pu montrer que le pensionnat était une école coloniale, ce qui, comme nous l'avons expliqué, a de grandes répercussions sur la civilisation tibétaine. Dans le second rapport, nous avons pu nous rendre à l'intérieur du pensionnat pour observer ce qui s'y passe, comme l'a mentionné ma collègue, Mme Tethong. Le programme scolaire exclut de manière extrême la culture et la langue tibétaines. Parallèlement, il prive les élèves des deux niveaux du système de connaissances tibétain. Dans le programme et dans les manuels scolaires, l'histoire est mentionnée comme matière, mais aucune partie ne correspond à la philosophie de l'éducation tibétaine. En tant que Tibétains, nous mettons l'accent sur l'alliance de la sagesse et de la compassion. C'est l'approche fondamentale de l'éducation tibétaine. Or, dans cette école, on enseigne et on inculque la haine à nos enfants.

Par exemple, dans les livres destinés aux enfants d'âge préscolaire, on voit clairement un soldat chinois qui combat un soldat japonais. On inculque aux élèves ainsi la haine et non la compassion. La notion de compassion est absente des salles de classe. La sagesse y est également absente. Tout tourne autour des pratiques patriarcales du Parti communiste chinois et de la culture chinoise. C'est également antireligieux.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a un élément dont nous n'avons pas encore assez parlé aujourd'hui, à savoir à quel point la langue est la base de la construction de la pensée. Donc, lorsqu'un enfant perd sa langue, il perd nécessairement tout de suite son identité. La construction de la pensée tibétaine vient d'abord et avant tout de la langue tibétaine. On l'a vu même ici, au Canada, où le français a été interdit dans les écoles en Ontario et au Manitoba. On a vu une assimilation rapide des populations francophones dans ces provinces.

N'est-ce pas exactement ce que vous venez de nous dire? Comment le Canada peut-il ne pas voir ça?

• (1700)

[Traduction]

Gyal Lo: La langue elle-même façonne la manière de penser. Si l'on perd la langue, on perd alors la manière de penser. C'est dans cette manière de penser, qui donne naissance à la culture et au système de connaissances, que l'on voit clairement la Chine transformer en profondeur la civilisation, ou une partie de celle-ci. Nous pouvons le constater.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Lhamo, depuis quelque temps déjà, vous avez parlé de la nouvelle vision du gouvernement Carney quant aux relations du Canada avec la Chine.

Le Canada a vécu les pensionnats autochtones et, comme je le disais, dans certaines provinces, il a interdit l'apprentissage du français dans les écoles. Or, le Canada a officiellement reconnu, par l'entremise d'une motion dont j'ai eu l'honneur d'être le parrain, l'autodétermination du peuple tibétain.

À l'heure actuelle, malgré tout ça, malgré les rapports qu'on a et qui proviennent, entre autres, de vos équipes, on voit le Canada faire un rapprochement diplomatique et commercial avec la Chine. Comment est-ce qu'on peut expliquer ce paradoxe, compte tenu de l'histoire du Canada? Comment peut-on expliquer ça, sachant l'his-

torique du Canada en matière de défense des droits internationaux de la personne?

[Traduction]

Chemi Lhamo: Je tiens à souligner une fois de plus que nous vivons dans un monde très complexe.

En tant que bouddhistes tibétains, on nous a souvent parlé d'interdépendance et du fait que toute chose résulte de millions de causes et de conditions. Même ce moment que nous avons la chance de partager avec vous est le fruit d'une série de facteurs: nous avons pu prendre notre vol, vous avez tous voté, etc.

De la même manière, je pense qu'à l'heure actuelle, la situation que nous observons et les mesures que prend le gouvernement canadien... Nous essayons vraiment de vous mettre en garde. Nous connaissons très bien la Chine. Elle n'a cessé de manquer à toutes ses promesses lorsqu'il s'agit des droits de la personne et de l'amélioration de leur situation. Nous l'avons constaté en 2008, lorsqu'elle souhaitait accueillir les Jeux olympiques de Pékin. Le monde a fermé les yeux lorsqu'elle a voulu adhérer à l'Organisation mondiale du commerce.

Je tiens à souligner que nous sommes très reconnaissants envers le Canada pour le rôle de premier plan qu'il joue dans le cadre des travaux de ce comité. Lorsque nous sommes venus ici il y a trois ans, vous aviez présenté un rapport. Nous avons pris connaissance de vos recommandations, qui faisaient écho à celles des Nations unies. Cela nous a, encore une fois, encouragés à poursuivre notre combat et à continuer de faire la lumière sur les mauvais traitements et la négligence dont les enfants sont victimes dans ces pensionnats. C'est ainsi que nous avons découvert qu'il y avait des enfants âgés de quatre et cinq ans. Lorsque nous sommes venus ici pour la première fois en 2023, il s'agissait d'enfants âgés de 6 à 18 ans. Une fois encore, je pense que vous avez la responsabilité et la possibilité d'agir. Il est décevant de voir la direction que prend le gouvernement canadien.

Il n'est pas trop tard. Il reste encore beaucoup de temps pour agir et prendre la bonne direction, celle qui tient compte à la fois de nos priorités, de notre sécurité nationale et d'un alignement des valeurs en matière de droits avec le gouvernement canadien.

Merci.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Je vais continuer mon intervention lors du prochain tour de parole, car les 15 secondes qu'il me reste ne sont pas suffisantes.

Le président: D'accord.

Madame Vandenberg, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je sais que vous avez déjà témoigné devant notre comité. Il y a trois ans, j'étais moi-même présente. Il est navrant de constater que, trois ans plus tard, vous nous signalez non seulement que la situation perdure, mais qu'elle s'aggrave. J'espère sincèrement que cette audience nous permettra de faire bouger les choses.

Ma première question s'adresse à Tenzin Choekyi.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné très brièvement qu'un changement supplémentaire s'était produit depuis la dernière fois: on a recours à des lois. Pourriez-vous nous en dire plus sur le type de lois qui ont été adoptées depuis votre dernière présence ici?

Tenzin Choekyi: Oui. La principale modification législative est celle qui a été annoncée en mars dernier, comme l'a souligné ma collègue. Il s'agit de la loi sur l'unité ethnique, qui entrera en vigueur en juillet prochain. Cette loi résume à elle seule tout ce qui est mis en œuvre — l'ensemble des politiques d'assimilation — depuis des décennies, en particulier depuis les deux dernières décennies.

En ce qui concerne la loi sur l'unité ethnique, les députés du Parlement européen ont déjà adopté une résolution en avril dernier. Ils ont appelé le gouvernement chinois à abroger la loi. Ils l'ont également mis en garde contre les graves conséquences que son entrée en vigueur aurait sur les relations entre l'Union européenne et la Chine. Ils ont par ailleurs demandé aux États membres de l'Union européenne de suspendre leurs traités d'extradition avec la Chine et ont exhorté le Conseil européen à imposer des sanctions aux responsables chinois à l'origine de cette loi sur l'unité ethnique.

Au Tibet, avant même que la loi en question ne soit codifiée, le gouvernement chinois utilisait un aliment de base tibétain, la tsampa — de la farine d'orge — que les Tibétains considèrent comme un élément distinctif du Tibet. Il s'agit d'une farine d'orge cultivée en haute altitude. Le gouvernement chinois a utilisé la tsampa comme exemple pour affirmer que, à l'instar de toutes les minorités ethniques qui s'intègrent et s'unissent, les Tibétains devraient être comme la farine d'orge, incorporés au mélange eux aussi. Tel est le degré d'irrespect odieux que montre le gouvernement chinois en installant des panneaux dans la capitale, Lhassa, au Tibet, et en se servant de cet aliment de base, qui fait partie de notre identité depuis les temps de nos ancêtres, pour affirmer que nous formons tous une seule et même nation. Cela a été codifié dans la loi sur l'unité ethnique.

Un changement majeur a eu lieu, notamment dans les écoles maternelles, et il s'agit d'un programme pilote. À Nagqu, dans la région soi-disant autonome du Tibet, le gouvernement chinois a mis en place un programme pilote consistant à déployer 13 anciens combattants dans les écoles, y compris dans les maternelles. Les médias d'État chinois rapportent que ces anciens combattants enseignent la discipline, la motivation et des exercices d'urgence en cas de tremblement de terre ou de catastrophe naturelle, mais ce que l'on cache au sujet de ce programme pilote, c'est qu'il vise en réalité à présenter les anciens combattants comme des modèles aux jeunes enfants.

Au-delà même de ce nouveau programme pilote, auprès des enfants dès l'âge préscolaire et de l'ensemble de la société, et depuis que le Parti communiste chinois a célébré son centenaire, on fait de la propagande en faveur de l'éducation rouge. On fait de la propagande en faveur de la défense nationale et d'exercices. Tout cela se fait dans la langue chinoise.

Ce sont des changements majeurs.

• (1705)

Anita Vandenberg: Merci. On dirait presque qu'il y a une sorte de codification. Auparavant, cela pouvait être subtil et caché, mais il est désormais tout à fait évident que l'objectif final est bel et bien d'éliminer les différentes cultures.

Je vous vois hocher la tête et je me demande si c'est parce que je constate que les Ouïghours, les Tibétains et d'autres minorités sont tous traités de la même manière à cet égard.

La dernière fois, nous avons parlé du fait que... Par exemple, concernant la situation des enfants tibétains, on en tire des leçons et on applique la même chose à d'autres groupes. Je me demande si vous pouvez m'en dire un peu plus sur la manière dont les choses se passent.

Je vais demander à Mme Tethong de répondre d'abord.

Le président: Vous n'avez que quelques secondes pour répondre, s'il vous plaît, parce que nous avons déjà dépassé le temps imparti.

Lhadon Tethong: Je suis désolée. Quelle était la question?

Le président: C'est pour le prochain tour.

Excusez-moi, madame Vandenberg. Vous lui donnerez probablement l'occasion de répondre plus tard.

J'invite maintenant M. Davies à prendre la parole pour cinq minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Un grand merci à tous les témoins qui ont fait un exposé aujourd'hui.

Comme je l'ai déjà dit devant ce comité, lorsque j'ai été élu député, cela ne faisait pas partie des domaines qui m'intéressaient principalement à l'origine. Je venais du monde de la finance. Mon parti m'a nommé au sein de ce comité et je suis vraiment heureux d'avoir eu l'occasion d'apprendre de mes collègues et de toutes les personnes qui sont venues témoigner. J'ai énormément appris de tous les gens présents à cette table et j'espère sincèrement que les Canadiens auront l'occasion d'écouter les témoignages d'aujourd'hui.

L'une des choses qui me préoccupent, comme je l'ai appris tout au long de ce processus au cours de la dernière année — en particulier concernant la Chine —, c'est qu'il semble que nous ayons atteint un point de bascule. Il me semble désormais que nous soyons prêts à sacrifier les droits de la personne et les difficultés auxquelles vous êtes confrontés — celles auxquelles sont confrontés les Tibétains, les Mongols et les Ouïghours — au profit de la prospérité économique.

Notre adhésion de longue date aux droits de la personne et aux valeurs que nous, Canadiens, défendons depuis des années aux Nations unies et partout dans le monde, signifie que les nations doivent jouer correctement dans le bac à sable. Je ne sais plus qui d'entre vous a dit plus tôt que nous respections les règles, mais ce n'est pas le cas. Nous allons désormais autoriser l'entrée de marchandises chinoises produites par du travail forcé et fortement subventionnées par la Chine. Où fixons-nous la limite? À quel moment se lève-t-on pour dire « désolé, Canada, mais en réalité, vous ne faites pas ce que vous aviez promis de faire »?

Je vais demander à Mme Gyatso de répondre à la question, car je constate sans cesse que nous essayons toujours, mais que nous sommes prêts à faire des sacrifices au nom de gains économiques, ce qui me dérange.

• (1710)

Tencho Gyatso: Je pense que c'est l'une des choses auxquelles la petite communauté tibétaine en exil travaille dans différents pays et différentes nations. Il y a 7,5 millions de Tibétains au Tibet, mais à l'étranger, nous sommes 150 000 Tibétains répartis dans 27 pays. Les gens sont surpris de l'apprendre, car ils pensent que c'est une communauté très petite, avec un dalaï-lama.

Nous essayons de former des coalitions. Lorsque les pays occidentaux s'expriment de façon coordonnée sur leurs valeurs, cela met la Chine sur la défensive. Sinon, la Chine s'enhardit fortement, notamment en ce qui concerne son statut à l'ONU et sur d'autres fronts. Lorsque la Chine fait l'objet d'un examen sur les droits des enfants, c'est l'occasion, à l'initiative des Canadiens, de rassembler de nombreux pays d'accueil pour qu'ils s'expriment d'une seule voix.

Encore une fois, la nouvelle loi sur l'unité ethnique et le progrès, dont plusieurs de mes collègues ont parlé, est un dossier sur lequel il serait bon de faire front commun. Je sais que les Allemands publient un rapport, tout comme le Parlement européen et bien d'autres encore. Je pense donc que...

Fred Davies: Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps est limité. Je suis vraiment curieux de savoir ce que vous recommandez. Peut-être, madame Tethong, pourriez-vous me donner votre avis sur le compromis.

Selon moi, c'est comme si on essayait de nager à contre-courant. C'est une tâche impossible. Nous voulons défendre les droits de la personne. Nous voulons être vos défenseurs. Nous avons beaucoup parlé de la répression transnationale et, madame Lhamo, vous en avez été victime ici même, au Canada. Comme le dirait l'un de mes collègues, le jeu en vaut-il la chandelle? Ne faisons-nous pas le mauvais choix en continuant d'accroître nos échanges commerciaux tout en fermant les yeux sur les violations des droits de la personne?

Lhadon Tethong: Après 30 ans de travail, je pense que ce qui est clair pour nous, du côté tibétain, c'est que la question n'est pas de choisir entre l'un ou l'autre. Cette idée selon laquelle on pourrait se concentrer uniquement sur les accords commerciaux sans parler de la question des droits de la personne, ou au contraire ne pas chercher à conclure des accords commerciaux pour ensuite pouvoir... Il faut agir sur les deux fronts. Surtout en cette période où le monde est en pleine réorganisation et se trouve dans une situation difficile et où tous les pays sont confrontés à des difficultés liées au commerce, aux droits de douane et à tout le reste. C'est le moment, je crois, de faire les deux, car la Chine a elle aussi besoin du monde. La Chine est la cible de toutes ces difficultés économiques auxquelles le monde fait face. Elle y est confrontée elle aussi. Il y a là une occasion pour des nations aux vues similaires de travailler ensemble et de ne pas céder tout ce terrain.

L'une des idées que le gouvernement chinois fait croire aux gens, aux nations et aux gouvernements, c'est que soit on ne dit rien, soit on dit tout, et que dans ce cas, nous ne pourrions pas être amis. Ce n'est tout simplement pas vrai. Nous devons défendre les droits de la personne. Nous devons exiger la prise de mesures concrètes. Nous devons rester fidèles à ces valeurs tout en entretenant des relations avec la Chine, peut-être plus que jamais, car nous voyons à quel point ce régime, en particulier sous le règne de Xi Jinping, est déterminé à changer l'ordre mondial.

• (1715)

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Madame Lhamo, vous êtes venue témoigner ici en février 2023. À ce moment-là, vous aviez notamment indiqué qu'après la publication du rapport de 2021, beaucoup de gens vous avaient demandé pourquoi le monde n'était pas au courant de la situation concernant les pensionnats. Les gens vous demandaient comment ça a pu passer inaperçu.

Est-ce que vous sentez que la même chose est en train de se produire pour le nouveau rapport, ou est-ce que vous sentez une attention plus importante que la dernière fois?

[Traduction]

Chemi Lhamo: Tout d'abord, la communauté internationale n'en avait pas conscience, mais lorsque les faits ont été révélés, je crois qu'elle a continué à garder le silence. C'est pourquoi les mauvais traitements et la négligence ne cessent de s'aggraver. Le gouvernement chinois se sent tellement enhardi qu'il ne se contente pas d'agir ainsi au Tibet et aux frontières occupées. Il étend également sa répression ici même, à l'encontre des Canadiens d'origine tibétaine.

Qu'est-ce qui a changé? La réaction de la communauté internationale a été positive. Nous avons vu plus de huit rapporteurs spéciaux des Nations unies s'exprimer. Lorsque le Canada mène un événement parallèle à l'ONU, plus de 17 pays s'y rendent pour manifester leur solidarité. C'est une réponse adressée au gouvernement chinois. Nous souhaitons que le Canada continue à jouer ce rôle de premier plan afin de montrer qu'il se positionnera du bon côté de l'histoire.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'ai une question à laquelle vous pourriez répondre, monsieur Lo ou madame Tethong.

À l'international, les gens sont peut-être conscients de la situation, mais restent silencieux. M. et Mme Tout-le-Monde ne sont pas nécessairement au courant.

Toutefois, en Chine, est-ce que les Chinois qui vivent à Pékin ou à Shanghai sont conscients de ce qu'il se passe au Tibet? Est-ce qu'ils ont l'information? C'est une question qu'on se pose souvent vis-à-vis des actions de leur propre gouvernement.

[Traduction]

Gyal Lo: Il faut comprendre qu'ils ne connaissent pas tous la situation au Tibet ni ce que leur gouvernement a fait là-bas. Des gens sont conscients de la question tibétaine. Nous voyons leur idée nationaliste. Certains d'entre eux disent « oh, nous ne devrions pas agir ainsi ». En 2017, avant que Xi Jinping n'entame son deuxième mandat, lors d'un dîner avec des universitaires chinois, certains d'entre eux ont déclaré: « oh, nous pouvons accorder une autonomie générale à la Région autonome du Tibet, mais si l'on accorde une autonomie générale à l'ensemble du Tibet, ce sera trop. » Ils peuvent parler de ce genre de sujet.

En octobre 2018, lorsque nous étions ensemble, au cours de notre conversation, on pouvait également me demander si j'aimerais aller à Pékin pour rendre hommage au dalaï-lama s'il s'y rendait. J'ai répondu oui. S'il pouvait venir à Pékin, cela signifierait que la question politique est en voie d'être résolue. Pourquoi pas? Toute la population s'y rendrait. Nous pouvons parler de ce genre de choses. D'autres personnes, dès que l'on mentionne Sa Sainteté, politisent immédiatement le sujet et disent « vous êtes un séparatiste ». Voilà, le changement. Nous pensons que les Chinois sont différents.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Au début, on a aussi dit que ces actions ne concernaient pas seulement le Tibet et la Chine, mais aussi la région en tant que telle, et même le monde. À quel point le Tibet sert-il de laboratoire pour voir ce qu'il pourrait se produire pour les Ouïghours et d'autres minorités culturelles sur le territoire officiel actuel de la Chine? À quel point le Tibet est-il toujours le point de départ de — pardonnez-moi l'expression — ces expériences?

• (1720)

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

Gyal Lo: Depuis 2018, Xi Jinping a consolidé son deuxième mandat. Il a fait des changements radicaux. Le premier est que, auparavant, on prônait la diversité culturelle, linguistique et ethnique en Chine, en la comparant à un jardin plein de fleurs. Depuis 2018, on affirme que la Chine est maintenant un pays monolingue, monoculturel et monoethnique. On indique clairement que l'on s'oppose, d'un point de vue philosophique, à la diversité culturelle, linguistique et ethnique. Dans ce cadre, la Chine a mis en place, sur le terrain, diverses mesures concrètes liées à cette orientation.

Le président: Merci.

Au nom du président, des membres du Sous-comité, du personnel et des interprètes, j'aimerais remercier tous nos témoins d'avoir participé à la réunion d'aujourd'hui sur la situation des enfants tibétains placés dans des écoles administrées par la République populaire de Chine.

Merci encore de vous être joints à nous.

Nous allons suspendre la séance pendant que nous passons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>